

Météo-France  
73, avenue de Paris  
94165 Saint-Mandé Cedex  
[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Pour vous abonner à l'APIC,  
connectez vous sur  
<https://apic.meteo.fr>

Météo-France est certifié ISO 9001  
par Bureau Veritas Certification



Photo de couverture : © SDJ511 Lct Desjainville (16 mars 2011) - Édition décembre 2011

## Notice d'information et d'inscription au service d'observation APIC\* à destination des maires

En coordination avec votre préfecture, Météo-France a élaboré un service pour que vous soyez informé du niveau d'intensité des précipitations ayant un impact sur votre commune.

Attention, ce service est destiné exclusivement au maire.  
Une seule inscription par commune possible.

\* (Avertissement pluies intenses à l'échelle des communes)



© N. Elkind Infoclimat

**Les pluies intenses sont souvent associées à des risques d'inondation par ruissellement ou par crue rapide de petits cours d'eau. Votre plan communal de sauvegarde décrit les dispositifs permettant de faire face au risque d'inondation.**

Pour être informé de la nature des pluies qui s'abattent sur votre commune, Météo-France a mis en place un service gratuit (APIC) à destination du maire. Grâce au réseau de radars météorologiques de Météo-France, dès que des précipitations intenses sont observées/détectées sur une surface significative de votre commune ou à proximité immédiate, vous recevez un message précisant le niveau de sévérité des précipitations : **niveau 1** (précipitations intenses) puis, éventuellement, **niveau 2** (précipitations très intenses). Vous pouvez aussi directement recevoir un avertissement de niveau 2.

En complément de la procédure de vigilance, qui vous informe des dangers potentiels à l'échelle départementale, l'APIC vous informe de l'intensité des pluies observées au niveau communal. Un message APIC peut donc vous être envoyé, que la procédure de vigilance soit ou non activée au niveau départemental.

## La couverture du service

79 % des communes du territoire métropolitain sont couvertes\*. Celles-ci sont situées à proximité d'un radar météorologique afin qu'il puisse détecter les précipitations avec une précision suffisante. Les zones montagneuses, en particulier, ne sont pas encore bien observées par les radars.

**Météo-France a engagé un chantier d'extension et d'amélioration de son réseau radar pour compléter la couverture du service.**

\* Carte disponible depuis le serveur d'abonnement <https://apic.meteo.fr>.

Radar météorologique

## APIC en résumé

- **Être informé en temps réel du niveau d'intensité des épisodes pluvieux.**

Un message annonçant une pluie de **niveau 1** peut être suivi d'un message annonçant l'évolution de l'épisode en pluie de **niveau 2**.

- **Maximum 5 contacts de votre choix recevront l'avertissement APIC**

(5 téléphones portables, 5 téléphones fixes et 5 adresses électroniques).

- **Sélectionner jusqu'à 10 communes** pour lesquelles vous souhaitez recevoir le message d'information. Par exemple, votre commune est située dans une vallée, sélectionnez les communes en amont pour être informé de pluies intenses sur ces communes.

- **Recevoir automatiquement le message** par SMS, message vocal et par courriel.

## Pour bénéficier du service APIC, vous devez suivre les étapes suivantes :

**Attention : il n'y a qu'une seule inscription par commune possible**

### 1 Pré-inscription sur <https://apic.meteo.fr>

Connectez-vous sur <https://apic.meteo.fr> et sélectionnez votre mairie.

Créez votre compte en indiquant le code postal de votre commune et un mot de passe. Indiquez également une adresse courriel et un numéro de téléphone portable.

Conservez votre mot de passe ! Il vous sera demandé à chaque connexion.

Toutefois, si vous ne vous en souvenez plus, vous aurez la possibilité d'en recevoir un nouveau par courriel.



### 2 Inscription

Après la création de votre compte, vous recevrez une clef d'activation du compte par SMS. Connectez vous de nouveau sur <https://apic.meteo.fr> et entrez ce code ainsi que le mot de passe indiqué lors de la création du compte.

Renseignez les coordonnées de vos collaborateurs et gestionnaires de votre PCS qui recevront les APIC (téléphone fixe, portable, adresse électronique) pour valider votre inscription. Sélectionnez un maximum de 10 communes à surveiller.



### 3 Réception des messages d'avertissement APIC

Votre compte est actif. En cas d'épisodes pluvieux intenses ou très intenses sur les communes sélectionnées, tous vos contacts recevront un message d'information selon le mode de réception\* choisi.



\* L'acheminement des mails ou des sms dépend des conditions de réception proposées par les opérateurs de télécom et des fournisseurs d'accès à internet